



Déclaration de l'intersyndicale du GHH au conseil régional du 18 juin 2018

Monsieur le Président, mesdames et messieurs les conseillers régionaux.

Nous, personnels du secteur psychiatrie du Groupe Hospitalier du Havre, sommes aujourd'hui devant vous pour vous faire part de nos difficultés mais aussi de notre immense colère.

Colère de ne pas être entendus. Depuis des années nous dénonçons avec nos organisations syndicales la lente mais inexorable dégradation des conditions d'hospitalisation de nos patients.

Imaginez vous, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux l'un de vos proches, ayant besoin, comme cela peut nous arriver à tous, d'un suivi en hôpital psychiatrique.

Il est alors en grande souffrance psychique...

Il sera accueilli, c'est la grandeur du service public...

Mais il le sera dans un service d'urgence prévu pour 5 où déjà 15 patients sont hospitalisés. Certains dorment sur des matelas par terre depuis déjà plusieurs jours... D'autres dans des salles d'attente sans fenêtre attendent pendant de longues heures parfois 6, 7 heures... Attendent de pouvoir voir un médecin...

Dans le meilleur des cas il sera effectivement vu par un médecin, s'il a eu la patience d'attendre, sinon il sera reparti chez lui et alors advienne que pourra....

Si le médecin estime qu'il a besoin d'une hospitalisation, eh bien, on rajoutera un matelas par terre en attendant de trouver mieux et en attendant un transfert possible dans une unité d'hospitalisation déjà saturée où on rajoutera un lit dans une chambre prévu pour 1 personne qui sera transformée en chambre à 2 voire 3 ce qui veut dire : aucune intimité, pas de place pour mettre ses effets personnels.

Évidemment pas de personnel en nombre suffisant pour prendre en charge sa souffrance et au final le risque que quelques jours plus tard on lui demande de rentrer chez lui, non pas parce que son état s'est suffisamment amélioré pour envisager une sortie, mais simplement parce qu'il va moins mal que les autres et qu'on a besoin d'un lit pour faire rentrer quelqu'un qui va plus mal que lui...

Malheureusement, cette situation dure depuis de trop longues années. Lors de sa visite en novembre 2015, le Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté faisait exactement le même constat. Je vous invite à consulter le rapport de la visite sur le site de la CGLPL.

Imaginez vous, Mesdames, Messieurs, la souffrance des personnels qui ont choisi ce métier avec la conviction de pouvoir aider, soutenir et soigner les gens dans la souffrance, et qui rentrent chez eux avec la honte et la culpabilité. La honte du travail accompli. La honte des conditions d'accueil qu'on

les oblige à infliger aux patients.

Prenez garde, Mesdames Messieurs, qu'un jour cette honte ne se retourne pas contre un agent et que malheureusement il ne commette l'irréparable...

Vous en seriez comptable comme tous ceux qui actuellement ou par le passé soutiennent ou ont soutenu les politiques sanitaires qui ont mené à ce désastre et pardon aux quelques uns d'entre vous qui les ont toujours combattues...

Aujourd'hui nos collègues de l'hôpital du Rouvray nous ont montré que cette souffrance pouvait et devait se transformer en colère.

Aujourd'hui nous avons décidé de dire stop à la résignation qui trop longtemps nous a fait accepter l'inacceptable, décidé de nous battre pour obtenir de meilleures conditions de soins pour nos patients.

Nous personnels de l'hôpital psychiatrique du Havre sommes bien conscients que nous ne sommes pas les seuls à être dans cette situation même si toutes les données indiquent que la Normandie se situe en avant dernière position en terme d'offre de soin et que, au sein de la région, la zone estuaire est la plus mal dotée. Nous savons aussi que nos collègues de l'hôpital J. Monod et notamment ceux des urgences sont dans la même galère, tout comme le sont nos collègues des EHPAD...

Nous savons que toutes les unités de psychiatrie en France souffrent de ces politiques d'abandon, de restrictions budgétaires (encore 1 milliard 300 millions d'économies annoncées), de ces politiques de régression que vous soutenez. Et, encore une fois pardon à ceux qui dans cet hémicycle les combattent mais je crois que vous n'êtes pas majoritaires...

Monsieur le Président, nous vous demandons de faire pression sur madame la directrice de l'ARS pour qu'elle daigne se déplacer dans notre établissement pour se rendre compte par elle même des conditions d'hospitalisation.

L'intersyndicale du GHH et les personnels du Pôle Psychiatrique, toutes catégories confondues, aujourd'hui en grève reconductible exigent l'ouverture de négociations directement avec l'ARS. La direction du GHH n'étant pas en mesure de résoudre la crise avec les moyens qui lui sont alloués. Nous n'accepterons pas que l'on tente d'éteindre l'incendie qui éclate en psychiatrie en redéployant les moyens depuis les autres secteurs du GHH.

Monsieur le Président, ce n'est pas la première fois que les personnels de l'hôpital Pierre Janet vous interpellent par l'intermédiaire de leurs organisations syndicales. Nous vous demandons aujourd'hui solennellement, vous qui avez choisi de délocaliser le conseil régional au Havre, avant de repartir de nous rendre visite sur notre lieu de travail. Vous pourrez ainsi vous rendre compte que la situation décrite plus haut n'est qu'un faible aperçu de la réalité.

Ne fuyez pas vos responsabilités, nous vous attendons.

Merci.